



Conseil général Agiez

Procès-verbal de la séance du Conseil Général ordinaire du 11 juin 2026

Andy Bécue, Président du Conseil, ouvre la séance à 20h, salue l'assemblée et invite Mme Sylvie Fernandes, secrétaire du Conseil, à procéder à l'appel. Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
3. Assermentation des nouveaux membres
4. Communications de la Municipalité
5. Comptes 2025
6. Propositions individuelles et diverses

L'ordre du jour présenté comme tel est accepté à l'unanimité.

1. Résultats de l'appel

Membres présents : 25

Membres excusés : 13

Membres absents : 6

2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le Président annonce que le PV ayant été envoyé à l'avance, il ne sera pas procédé à sa lecture. Il donne ensuite la parole aux conseillers pour d'éventuelles remarques ou propositions de modification. Aucune prise de parole n'étant demandée, il procède au vote.

Le PV de la séance précédente est accepté à l'unanimité.

3. Assermentation des nouveaux membres

Aucune demande d'assermentation de nouveaux membres n'a été annoncée.

4. Communications de la Municipalité

Le Président laisse la parole aux différents délégués :

STEP : M. Jean-Paul Leutwyler n'a aucune communication à faire.

ASIOR : Aucun représentant de l'ASIOR. Pas de communication.

ORPC : M. Jérémy Besson étant excusé, pas de communication.

La parole est donnée aux membres de la Municipalité.

M. Philippe Schwendimann, Syndic :

Pompier : Légère diminution des coûts à noter, sans explication sur cette diminution.

Sentiers pédestres : En raison des arbres secs, des coûts sont à prévoir pour l'entretien des sentiers pédestres.

Mme Annick Pétermann :

Eau : Mme Pétermann nous informe que le projet du réservoir intercommunal suit son cours. Les dernières analyses de l'eau, effectuées au mois de mars, sont disponibles sur le site internet.

M. Angelo Fenu :

Déchetterie : M. Fenu nous informe que nous avons généré peu d'ordures ménagères en 2025, avec une quantité moyenne par habitant inférieure à la moyenne cantonale. Les déchets encombrants sont dans la moyenne du Canton. La collecte du papier-carton reste un point à améliorer. La collecte du verre est bonne et celle du PET excellente.

STEP : La courbe des débits de la STEP révèle une forte influence des événements pluvieux et la présence d'eaux claires parasites. Plus de la moitié des eaux acheminées à la STEP étaient des eaux pluviales. La STEP est surchargée et ne respecte pas les exigences de l'ordonnance sur les eaux. Il faudra agir sur plusieurs fronts pour le bon fonctionnement de cette dernière : optimisation de la collecte/séparation des eaux, renforcement du traitement de l'ammonium et gestion des surcharges.

La date de collecte des encombrants pour l'automne sera communiquée dans le Agiez Info.

M. Fenu remercie MM. Leutwyler et Besson pour leur travail et leur disponibilité.

M. François Vallotton :

ASIOR : Les comptes 2025, adoptés par le Conseil Intercommunal le mois dernier, ont montré une diminution des charges de près d'un demi-million de francs, provenant principalement du secteur des transports scolaires. Le nombre d'élèves est resté assez stable, 1'073 élèves en primaire et 440 en secondaire. Les statuts de l'association ont été modifiés et le plafond d'endettement a été porté à 60 millions en vue des futurs investissements du Collège et de la salle de gym de Montchoisi.

EHN : Le site définitif du nouvel hôpital du Nord-Vaudois n'a pas encore été choisi mais il n'y a plus que 2 sites en compétition. La restructuration se poursuit, avec le déménagement de services entre les différents sites, et le personnel a été fortement sollicité. L'hôpital de Chamblon vient d'être vendu pour CHF 15 millions. Des logements pour plus de 260 personnes y seront construits. Le bénéfice de la vente sera investi dans le nouvel hôpital.

Ajoval : le nombre d'AMF (mamans de jour) est en diminution. Une séance publique visant à revaloriser l'attractivité de cette profession est prévue en juin, à Orbe.

Bâtiments : La transition énergétique des bâtiments communaux se poursuit. Après la Grande Salle, c'est au tour du Collège de se passer du gaz, avec l'installation d'une pompe à chaleur. Des panneaux photovoltaïques seront prochainement posés. La nouvelle tour de grimpe, destinée à la place de jeux du Battoir, est en cours de montage.

Routes : Le radar pédagogique de la route d'Orbe donnait des signes de fatigue après ~12 ans de service et a été réparé.

Le Président donne la parole aux conseillers pour d'éventuelles questions ou remarques.

Demande de M. Christophe Baudraz : lors du dernier conseil, il avait été annoncé que des sondages de contrôle de vitesse allaient être mis en place – notamment le long de la route de Bretonnières. M. Baudraz demande ce qu'ont donné ces sondages et la suite qui y sera donnée. M. Vallotton répond que c'est un sujet qui a été discuté en Municipalité. Pour le moment, la Municipalité ne souhaite pas effectuer de contrôles de vitesse, notamment en raison de la baisse de la vitesse moyenne mesurée. La prochaine Municipalité prendra le relais sur ce point.

Aucune autre prise de parole n'est demandée.

5. Comptes 2025

Lecture du préavis municipal par M. Schwendimann.

Lecture du rapport de la commission gestion-finance par M. Jacques-André Porchet.

Le Président donne la parole aux conseillers pour d'éventuelles questions ou remarques.

Questions de M. Frédéric Baudraz sur (1) la politique de gestion des fonds de réserve au passage à MCH2 et (2) l'apparition en rouge d'Agiez sur le tableau récapitulatif du Canton de Vaud au niveau des finances – apparemment en raison du rapatriement de l'endettement des écoles – et l'impact que ceci a sur le plafond d'endettement du village. M. Schwendimann répond que le système MCH2 permet la création de fonds de réserve, mais ces derniers doivent être affectés à des projets et votés/approuvés par le Conseil. Concernant la seconde question : un pourcentage par habitant doit être provisionné pour les écoles. La Commune d'Agiez n'ayant pas de dettes, nous avons la capacité de répondre par notre plafond d'endettement.

Aucune autre prise de parole n'est demandée.

Passage au vote : les comptes 2025 sont acceptés tels que présentés à l'unanimité.

6. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition n'est formulée.

En raison de la fin de législature, le Président remercie l'ensemble des Conseillers – ainsi que la Municipalité – pour leur investissement et le bon déroulement des séances. Le Président se réjouit de travailler en collaboration avec la nouvelle Municipalité dès le 1^{er} juillet 2026. Il remercie également l'ensemble des personnes qui ont œuvré pour le Conseil et la Commune, ainsi que les membres du Bureau pour leur travail – notamment les nombreuses séances de dépouillement des votations. Remerciements également à M. Jérémy Besson, Vice-Président, ainsi qu'à Mme Sylvie Fernandes, Secrétaire du Bureau.

La parole est laissée à M. François Vallotton. Remerciements sont faits à Mme Annick Pétermann et M. Raphaël Krüll, pour leur travail en tant que Municipaux. M. Schwendimann est également remercié après 24 ans à la tête de la Municipalité en tant que Syndic.

M. le Syndic invite les conseillers à une verrée offerte par la Municipalité au Restaurant « Le Normand ».

La séance est levée à 20h45.

Le président

Andy Bécue

**CONSEIL GÉNÉRAL
D'AGIEZ**

Le secrétaire

Sylvie Fernandes